

Volume 23 Numéro 2 Juillet 2023

Le Bornival



Photo Pierre Brunet / Trois-Rivières, Qc, 2017

Assemblée générale annuelle
5 août 2023

« Le Bournival » est le Bulletin officiel
du Regroupement des Bournival d'Amérique inc.
Il paraît normalement trois fois par année :
à la fin de l'hiver, à l'été et à l'automne.

Toute personne peut faire paraître des récits, nouvelles et
archives, en les expédiant au moins un mois à l'avance à la
rédaction.

Pierre Bournival, 1581 de la Poudrerie,
Québec G2G 2B2

Courriel : pbournival52@gmail.com

Tél. : 418-872-9823

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada,
Bibliothèque nationale du Québec

Visitez le site Internet : www.bournival.ca

Mathieu Newbury, webmestre

Sommaire

- Des nouvelles du Conseil d'administration p. 3
- Invitation à l'épluchette p. 5
- Élément d'histoire : Revanche des berceaux p. 6
- Élément d'histoire : Loi des 12 enfants (1890-1905) p. 7
- Condoléances p. 8

Conseil d'administration du Regroupement des Bournival d'Amérique

- Michel Bournival, président
608 rue Joseph-L. Rivard, app C, St-Maurice (Qc),
G0X 2X0, 819-378-5559,
michel.bournival52@gmail.com
- Pierre Bournival, vice-président
2101 rue Kamilie, Rawdon (Qc), J0K 1S0
450-834-3955, pierre.bournival@yahoo.com
- Pierre Bournival, secrétaire-trésorier
1581 rue de la Poudrerie, Québec (Qc), G2G 2B2
418-872-9823, pbournival52@gmail.com
- Claire Bournival, administratrice, 33 rue Forest, Gatineau
(Aylmer) (Qc), J9H 4E5, 819-685-1501,
bournival54@gmail.com
- Claudine Bournival, administratrice, 34 Chemin Des
Mélèzes, Lac Beauport (Qc), G3B 2B4,
418-849-1783, clobournival@gmail.com
- Gisèle Bournival, administratrice, 1910 rue Adoncour app.
208, Longueuil (Qc) J4N 1T3
450-468-1614, gibo_43@videotron.ca
- Suzanne Bournival, administratrice
80 rue Somerville, Montréal (Qc), H3L 1A2
514-388-9182, huvangi@videotron.ca
- Mathieu Newbury, administrateur et webmestre, 168 rue
Magnus Est, Gatineau (Qc), J8P 7M3,
819-635-8198, newbury.mathieu@gmail.com
- Un poste vacant

----- Contribution / Cotisation 2023 -----

Pour adhérer au Regroupement, renouveler une adhésion annuelle ou simplement contribuer à la vitalité de l'organisation, il suffit de nous retourner votre contribution ainsi que l'information demandée dans le coupon ci-dessous. Au besoin, vous pouvez également communiquer avec nous pour simplement mettre à jour vos coordonnées.

Un grand merci à tous

Nom, Prénom	Cotisation 2023		<u>Montant versé</u>
	Cotisation 2023 (25,00 \$)	Contribution volontaire	
_____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Adresse : _____			
Téléphone : _____		Courriel : _____	
Libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique et faire parvenir à l'adresse suivante : 1581 rue de la Poudrerie, Québec G2G 2B2 ou faire un virement électronique Interac en utilisant l'adresse courriel du Regroupement : pbournival52@gmail.com			

Des nouvelles du Conseil d'administration

Rencontres du CA

Depuis la parution du dernier Bulletin, en mars 2023, les membres du Conseil d'administration se sont réunis deux fois, en mode virtuel, le 3 avril et le 12 juin 2023.

Assemblée générale annuelle

D'abord planifiée pour le 15 avril 2023, lors de la traditionnelle Cabane à sucre annuelle, l'Assemblée générale annuelle des membres (AGA) a été annulée en raison de conditions peu propices à la tenue d'une telle rencontre (brouhaha et vacarme ambiant dus à la présence d'autres groupes).

La rencontre annuelle a donc été reportée à l'été 2023, en même temps que notre prochaine épluchette de blé d'Inde.

Pour cette occasion, le tiers des postes du Conseil d'administration est à renouveler, soient ceux de Suzanne, Gisèle et Michel. Un poste vacant reste aussi à combler.

L'ordre du jour de cette Assemblée générale annoncé en mars dernier est maintenu :

1. Accueil et ouverture de la rencontre annuelle
2. Lecture et adoption du compte rendu de l'Assemblée générale 2022
3. Présentation et adoption des états financiers 2022
4. Élections aux postes à pourvoir (3+ 1 poste vacant)
5. Dossiers particuliers
 - Entretien du Monument
 - Site web du Regroupement
 - Projet de mise à jour du Livre de généalogie
6. Période de questions
7. Levée de l'Assemblée

Cabane à sucre du 15 avril 2023

La rencontre a réuni quelque 36 personnes au « Domaine du sucrier », qui compte quelque 95 places.

Les personnes présentes ont pu apprécier la qualité du service et de la nourriture, sans toutefois jouir de la période de calme qui aurait pu permettre la tenue de l'Assemblée générale, comme ce fut le cas en 2019.



Entretien du Monument

Le projet d'aménagement du site en vue d'en réduire le coût d'entretien annuel est reporté. Cela permettra aux plantations de l'an dernier et aux ajouts de cette année de bien s'établir.

Quant à l'inscription des dates de décès au dos du Monument, les travaux déjà prévus devraient être réalisés en juin ou juillet, au coût de 115 \$ (TTC) pour chacune des cinq inscriptions concernées.

Site web

La fréquentation du site web se maintient et l'expérience vécue est assez probante pour que le CA puisse décider, au terme du contrat actuel d'hébergement (1^{er} octobre 2023), de prolonger de trois ans l'expérience débutée le 7 avril 2021.

L'affluence totale pour les douze mois de l'année 2022 a été de quelque 1100 visiteurs. Cette affluence était de 900 pour l'année comprise entre les mois de septembre 2021 et 2022, alors qu'elle est passée à quelque 1300 visiteurs pour les 12 derniers mois compris entre juin 2022 et mai 2023.

Les travaux visant à accroître la fréquentation du site via les résultats de recherche sur Internet sont maintenant terminés, mais les suggestions pour en maintenir ou en accroître l'intérêt sont toujours les bienvenues.

Projet de mise à jour du Livre de généalogie de la famille Bournival

Le projet de rafraîchissement du Livre est amorcé, comme décrit dans notre édition précédente du Bulletin, celle de mars 2023. Il n'a malheureusement pas encore soulevé l'intérêt ni la participation qui étaient attendus.

De façon à susciter les collaborations, nous avons donc entrepris d'explorer d'abord les limites de notre capacité à réaliser nous-mêmes les ajustements qu'il est possible d'effectuer, à partir notamment des informations qui sont disponibles sur les avis de décès et sur différents sites de généalogie sur Internet.



De cette façon, si tout va bien, nous espérons pouvoir doter les collaborateurs d'un document de travail qui leur permettra de concentrer leur attention sur les données manquantes ainsi que sur l'ajout des nouveaux descendants dans chacune des branches de l'arbre familial qui peuvent les intéresser.



À ce jour, une soixantaine de pages du Livre ont ainsi pu être traitées, couvrant notamment la descendance d'Eddy, fils d'Hyacinthe, ainsi que celle de Rosaire, dans la descendance de Théodore, également issu d'Hyacinthe. Notons que la descendance d'Hyacinthe est de loin la plus nombreuse (19 enfants dont 9 fils) et qu'elle occupe 177 des 362 pages que compte le Livre.

Compte tenu des résultats encourageants concernant cette approche qui consiste à valider les données et à réaliser les ajustements requis à partir des données de sites reconnus en matière de recherche généalogique (comme l'Institut Drouin, le Groupe BMS2000, les sites Mes Aïeux, Nos origines, Ancestry, FamilySearch, etc.), nous pensons pouvoir couvrir l'ensemble du Livre d'ici la mi-année 2024, de sorte que l'échéance du projet en 2025, qui concorde avec le 25^e anniversaire du RBA, semble encore assez réaliste et accessible.

Comme nous l'avons fait lors du lancement du projet en mars 2023, nous vous réitérons donc notre invitation à faire partie de l'aventure et à nous aider à relever le défi, en collaborant soit comme représentant de famille, soit comme contributeur individuel. Toutes les participations sont les bienvenues.

Pierre Bournival, secrétaire-trésorier

Projet de mise à jour du Livre de généalogie Inscription/participation

Participant volontaire
(Nom et prénom)

Participation prévue
(Famille(s) concernée(s))

Pages concernées
du Livre

Besoin d'une version
électronique

(oui/non)

Adresse postale/téléphone : _____ / _____

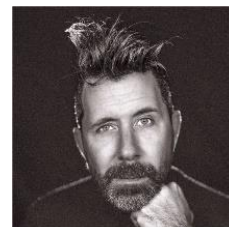
Adresse électronique (si disponible) : _____

Faire parvenir à l'adresse postale du Regroupement : 1581 rue de la Poudrerie, Québec G2G 2B2
ou transmettre l'information par courriel à l'adresse courriel suivante : pbournival52@gmail.com

Le saviez-vous ?

Collaborateur de longue date de Fred Pellerin, Jeannot Bournival a lancé il y a quelque temps son premier album solo, *Avec vue sur l'amer*.

Pour le musicien de 45 ans, le développement de sa carrière solo peut se faire lentement. « Je sors un premier album solo à 45 ans et je me dis que je vais percer à 50 ! »



Ayant récemment découvert les formes courtes d'écriture (poésie, nouvelles, pièces de théâtre), Jeannot Bournival s'est mis à écrire des chansons auxquelles il s'identifiait davantage. Il a essayé quelques expériences plus humoristiques avec son groupe Lavabo. Mais tout le matériel sérieux, il a décidé de le regrouper sur un album solo. Des quinze pièces qu'il avait au départ, il a réduit le compte à huit.

Ce premier album se veut un « appel à la bienveillance », dit Jeannot, qui mentionne avoir souvent rencontré l'amertume des gens ces dernières années.

Raphaël Gendron-Martin

<https://www.journaldemontreal.com/2023/03/04/show-business-rural>

Invitation à l'épluchette annuelle de blé d'Inde

le 5 août 2023

(beau temps, mauvais temps)

- Où :** À la ferme, chez Gilbert Bournival,
2430, 7e rang, St-Étienne-des-Grès
- Programme :**
- Accueil à 13 h 30;
 - Salut au drapeau à 14 h;
 - Assemblée générale annuelle à 14 h 30;
 - Jeux pour tous (ballon, frisbee, anneaux...) à 15 h 15;
 - Préparation du repas (incluant l'épluchette des épis) à 16 h;
 - Repas (entre 17 h et 19 h 30);
 - Musique et chansons .
- Menu**
(à volonté)
- Blé d'Inde (beurre et sel);
 - Hot dogs (moutarde, relish, ketchup, oignons, croustilles);
 - Dessert (gâteau blanc);
 - Café (lait, crème et sucre).
- Coût :**
- Adulte : 15,00 \$;
 - Enfants (moins de 12 ans) : gratuit.
- Inscription :**
- Date limite : 28 juillet 2023 ;
 - Réservation requise.

Inscription à l'épluchette du 5 août 2023

Réservation avant le 28 juillet 2023

Nom et prénom

Nb adultes

Nb enfants

Coût total

_____ X 15,00 \$ _____ = _____ \$

Adresse / téléphone : _____

Libellez votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique et faites parvenir votre inscription à l'adresse suivante : 1581 de la Poudrerie, Québec G2G 2B2 ou faites votre inscription par courriel ainsi qu'un virement électronique Interac en utilisant l'adresse courriel du Regroupement : pbournival52@gmail.com

Profitez du déplacement

Prenez quelques minutes pour faire un arrêt sur le site du Monument. Les personnes intéressées ne pourront pas le manquer sur le boulevard Trudel (route 153) entre Yamachiche et St-Barnabé-Nord.

Le Monument vaut bien le détour...

Éléments d'histoire

Les « grosses familles » et la « Revanche des berceaux »

Les « grosses » familles ont été le fait d'à peu près tous les Canadiens français jusqu'en 1870 environ. Par la suite, ces derniers ont certes continué à enfanter avec une vigueur fort respectable pendant longtemps, mais la fécondité des couples mariés commença à diminuer au cours du dernier quart du XIXe siècle, comme elle l'a fait d'ailleurs dans l'ensemble du monde de souche européenne.

Cela n'empêcha pas un segment important de la population québécoise, les agriculteurs, de maintenir la fécondité d'antan pendant encore quatre-vingts ans, c'est-à-dire jusqu'en 1950 à peu près, fait peut-être unique dans le monde occidental.

Quelques bémols

On pense souvent que les familles canadiennes d'autrefois avaient douze enfants ou plus. C'est un mythe. Comme tous les mythes, cependant, celui-ci comporte une part de vérité. En fait, plusieurs familles atteignaient ces nombres, mais la moyenne était plus faible, car pendant deux siècles et demi (et même après), la mort a fauché bien des parents et parfois bien rapidement : huit ou neuf pour cent des unions étaient rompues au bout de cinq ans, alors que deux ou trois enfants étaient déjà nés; près de vingt pour cent des unions étaient rompues au bout de dix ans de mariage, après la naissance de cinq enfants. D'autre part, plusieurs enfants étaient aussi emportés par la mort et ce prélèvement n'était pas minime : un quart des enfants mouraient avant d'atteindre leur premier anniversaire, un tiers avant d'atteindre 15 ans.

Tout compte fait, **la dimension moyenne des familles a probablement avoisiné sept enfants**; disons huit et demi pour les familles complètes; cinq ou six pour celles dont la vie a été interrompue par le décès de l'un des époux.

Une illusion arithmétique

L'impression [qui dure encore] que les familles canadiennes-françaises ont été beaucoup plus nombreuses [comptant plus de dix ou douze enfants] peut s'expliquer en partie par une illusion statistique, puisque les enfants des grosses familles sont [nécessairement] sur-représentés en nombre¹.

¹ Si 20,5% des Québécoises mariées nées vers 1897 (vingt ans en 1917) ont donné naissance à plus de dix enfants, produisant de la sorte plus de la moitié des enfants nés des femmes de cette génération il y aura donc eu des dizaines de milliers d'enfants qui auront pu se vanter de venir d'une grosse famille. Mais ces grosses familles n'auront été le lot que d'une Québécoise sur cinq !
<https://histoire-du-quebec.ca/grosses-familles-quebec/>

Fécondité non exceptionnelle, mais contraignante

Ce niveau de procréation, qu'on a parfois cru hors de l'ordinaire, sinon miraculeux, est l'un des plus élevés de ceux qui ont pu être mesurés. On a toutefois toutes les raisons de penser que jusqu'en 1870, les autres populations du Canada avaient un comportement assez semblable. Donc, rien d'exceptionnel, du moins pour l'Amérique du Nord.

Les Canadiennes donnaient alors naissance à un enfant vivant tous les deux ans, à partir de leur mariage à 22-23 ans en moyenne, jusqu'à l'âge de 35 ans. Cela veut dire qu'elles passaient sans beaucoup de répit de l'allaitement d'un premier enfant à la grossesse qui allait donner le suivant. Bien des aléas pouvaient s'interposer : fausses couches, décès prématuré du nouveau-né et parfois, l'événement sans doute le plus dramatique, la mort de la mère causée par l'accouchement. Heureusement, ce dernier événement était beaucoup moins fréquent qu'on ne le croit; environ deux pour cent des accouchements étaient suivis par la mort de la mère.

Après l'âge de 35 ans, la fréquence des naissances se réduisait, lentement d'abord (un enfant tous les trois ans vers 40 ans), puis assez rapidement après cet âge...

Variété des comportements

Entre 6 et 10 % des couples restaient sans enfants, à cause de leur stérilité. À l'autre extrême, chez les familles « complètes », 20 % ont mis au monde douze enfants nés vivants ou plus, proportion qui se ramène à 15 % environ si l'on tient compte des familles « incomplètes », dont la procréation a été interrompue par le décès de l'un des deux parents. Dans l'ensemble, on trouve donc un large étalement des familles avec une légère dominante des familles de huit ou neuf enfants; 50 % en avaient moins; 30 % en avaient plus.

Après 1870 : la revanche des berceaux

Au cours du dernier quart du XIXe siècle, la dimension des familles a commencé à diminuer définitivement dans le monde occidental. Les Canadiens français ont suivi le mouvement, mais chez eux, la baisse a été très lente. C'est ici, et non avant, que se place, un peu paradoxalement, ce qu'on a appelé la « **Revanche des berceaux** ». C'est la lenteur de cette baisse de la natalité, comparée à une chute plus rapide chez les autres Canadiens, qui a gratifié les premiers d'une surfécondité remarquable. On en a une idée



Éléments d'histoire

Les « grosses familles » et la « Revanche des berceaux » (suite)

en comparant la fécondité des femmes de l'Ontario et du Québec : pendant un demi-siècle (1890 à 1940), le surplus de la fécondité québécoise ayant été de 40 % ou plus. C'est lorsque la dimension des familles a commencé à baisser chez les non-francophones, que les francophones ont pu « se venger » en réduisant la dimension des leurs beaucoup plus lentement.

Cela n'a pas duré indéfiniment, comme on le sait. À partir de 1920, la surfécondité des francophones a commencé à se réduire et elle était disparue vers 1960. La revanche des berceaux était bel et bien terminée.

Entre temps, les « grosses familles » ont pratiquement disparu. Mais elles ont perduré plus longtemps qu'on ne le croit souvent. Les Québécoises qui se sont mariées entre 1946 et 1950 ont mis au monde quatre enfants en moyenne, le tiers d'entre elles ayant eu cinq enfants ou plus. Celles qui se sont mariées dix ans plus tard ont eu un enfant de moins en moyenne (3,0) et un sixième seulement ont atteint cinq enfants. Chez les mariées de 1966-1971, pour une descendance moyenne un peu plus faible (2,4 enfants), on ne trouve que moins de deux pour cent des femmes qui ont eu au moins cinq enfants. Il aura suffi de vingt ans pour que les familles nombreuses deviennent des exceptions.

Quelques explications

Après 1870, ce qu'il y a à expliquer, ce n'est pas tellement la baisse de la fécondité, mais plutôt la lenteur de cette baisse. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'ici, la fidélité des Canadiens français à l'enseignement de leurs pasteurs religieux a joué un rôle dominant, bien qu'il soit difficile de le démontrer.

Ce n'est toutefois pas l'irrégion qui a entraîné la disparition des « grosses familles ». La libération des contraintes morales catholiques découlerait plutôt des facteurs qui ont joué partout ailleurs dans le monde occidental en faveur de la disparition des « grosses familles » : urbanisation, industrialisation, instruction et plus tard libération et travail rémunéré des femmes mariées. C'est à Montréal que la dimension des familles a commencé à baisser, puis dans l'ensemble du Québec, d'abord chez les plus instruits. Les plus résistants, ont été les agriculteurs.

Si l'on compte aujourd'hui plus de sept millions de Canadiens français, on le doit aux « grosses familles ». On peut établir que celles qui ont donné naissance à dix enfants ou plus, qui représentaient le tiers des familles, ont fourni les deux tiers des enfants. C'est grâce à ces enfants, que la population des Canadiens français a vu ses effectifs multipliés par quatorze entre 1760 et 1860, alors qu'elle atteignait son premier million, et par cent entre 1760 et aujourd'hui [1994].

Mais l'arithmétique est implacable dans les deux sens. La génération de 1943 et celles qui ont suivi ne font plus assez d'enfants pour assurer leur reproduction. Non seulement les « grosses familles » ont-elles disparu; les moyennes sont en train d'en faire autant.

Extraits tirés et adaptés de :

La revue d'histoire du Québec, *Trois siècles de « grosses familles »*, Numéro 39, automne 1994

Auteur : Jacques Henripin, professeur de démographie à l'Université de Montréal

<https://www.erudit.org/fr/revues/cd/1994-n39-cd1042227/8656ac.pdf>

La loi des 12 enfants (1890-1905)

Octroi gratuit de terres aux familles d'au moins 12 enfants vivants

En 1890, le gouvernement du Québec, dirigé par Honoré Mercier, fait voter une loi intitulée « Acte portant privilège aux pères ou mères de famille ayant douze enfants vivants » (53 Vict., chap. 26).

Cette loi accorde gratuitement cent acres de terres publiques aux parents de douze enfants vivants, nés en légitime mariage. Cette mesure n'est pas sans rappeler les dispositions prises au 17^e siècle par Louis XIV pour encourager la natalité au Canada.

En effet, à cette époque, les habitants qui avaient « jusqu'au nombre de dix enfants vivants, nés en légitime mariage, non-prêtres, ni religieux, ni religieuse » pouvaient recevoir une pension annuelle de 300 livres. Cette pension était portée à 400 livres si le nombre d'enfants atteignait douze.

Pour se prévaloir des dispositions de la loi de 1890, tout père ou mère de famille éligible devait présenter une requête au secrétaire de la province, accompagnée de son acte de mariage, d'un extrait de naissance de chacun de ses enfants ainsi que d'un certificat devant un juge de paix, constatant le nombre de ses enfants et leurs noms.

Avant son abrogation en 1905, plusieurs changements avaient été apportés à cette loi, dont celui de 1892, où on précisait que les cent acres de terre devaient être choisis parmi les terres publiques propres à la culture, en vente et disponibles au moment du choix, dans le canton, la paroisse ou le territoire non organisé où le requérant demeurait, sinon dans celui le plus rapproché.

Entre 1890 et 1905, des 5 413 familles officiellement reconnues, 4 977 recevront un lot ou une prime en vertu de cette loi, profitant particulièrement à ceux qui n'étaient pas propriétaires de leur terre, dont les « squatters » à qui on ne pouvait refuser d'accorder la terre qu'ils occupaient déjà.

Les dossiers des requérants sont conservés au Centre de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, où ils représentent 13,2 mètres de documents textuels couvrant la période 1890-1905. Les comtés de Beauce, du Témiscouata, de Rimouski et d'Ottawa fournissent le plus grand nombre de requérants.

À titre d'exemple, le dossier n° 1779 illustre bien l'intérêt de cette documentation. En 1894, Jean Bruneau, cultivateur de Saint-Malachie, est père de dix-neuf enfants vivants et il entend se prévaloir de la nouvelle loi.

Il présente donc une requête accompagnée des documents requis. Ainsi, nous retrouvons dans son dossier ses actes de mariage, lesquels mentionnent qu'il a d'abord épousé, le 21 août 1855, Lina Blais, puis s'est remarié à Angèle Landry, en août 1867. Cette dernière lui donnera quinze enfants qui viendront s'ajouter aux huit enfants nés de son premier mariage. Le dossier comprend aussi le formulaire A, signé par le juge de paix le 20 septembre 1894, contenant une déclaration sous serment qui énumère les dix-sept enfants vivants. Les attestations des curés de Sainte-Claire et de Saint-Malachie mentionnant le nom et la date de naissance de douze enfants selon les registres paroissiaux font aussi partie du dossier.

Extraits tirés et adaptés de :

Demandes d'octrois gratuits de terre aux familles de 12 enfants et plus vivants, 1890-1905 (2003)

Auteurs : Renée Lachance et Rénald Lessard, Centre de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

https://www2.banq.qc.ca/archives/genealogie_histoire_familiale/ressources/bd/recherche.html?id=FAMILLE

Condoléances

Monsieur Norman A. Bournival Jr (1960 – 2022) p.73



Norman Anthony Bournival Jr., 61 ans, de Wasilla, en Alaska, est décédé à l'hôpital Providence d'Anchorage, en Alaska, le 22/02/2022 des suites de complications dues au COVID-19.

Il laisse dans le deuil sa mère, Lucille (Voghel) Vitulano du Connecticut; son frère et sa belle-sœur, David et Gladys Bournival; sa sœur Michele Bernhardt; sa sœur Robin Mitchell; sa belle-sœur et son beau-frère, Nancy et Tony Schulz; son ex-femme Sherry Beaulieu d'Alaska; sa fille et son gendre, Heather et Matt LaSelle, et leurs enfants, Kamilah 11 ans, Karmyn 6 ans et Audrey 3 mois du Connecticut; sa fille et son gendre, Cristy et Josey Harmon, et leurs enfants, Caiden 15, Dawson 13, Bella 11 et Greyson 5 d'Alaska; son ex-femme Mae Hayes de Wasilla, Alaska ; son beau-fils Trace Anderson 21 ans d'Alaska, son fils Lance Bournival 16 ans d'Alaska et son fils Vince Bournival 13 ans d'Alaska.

Monsieur Jacques Bournival (1946 – 2023) p.303



C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de notre frère, Jacques Bournival décédé à son domicile le 14 mars 2023 à l'âge de 77 ans, fils de feu Bérard Bournival et de feu Simone Blais natif de Saint-Boniface demeurant à Grand-Mère.

Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs : Jacqueline (feu André Gélinas), Liliane (André Gauthier), Germain (feu Diane Boulanger), François (feu Florence Lachance), Alice (feu Jean Bournival), René et Daniel; ainsi que ses tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Madame Carmen Guillemette (1952-2023) p.113



C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Madame Carmen Guillemette survenu le 1er juin 2023. Elle était la fille de feu Freddy Guillemette et feu Cécile Bourassa et l'épouse de M. Marc Bournival demeurant à Saint-Etienne-des-Grès.

L'ont précédée ses frères René et Rémi (Denise Villemure), son neveu Alain Plourde, son beau-frère Louis Bournival (Danielle Pinsonneault) et ses beaux-parents Berthe Bellemare et Réal Bournival.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants : Nadia (Francis Prévoist) et David (Sylvie Robitaille); ses petits-enfants : Léia et Arthur Bélanger et Émile Bournival; ses sœurs et son frère : Jacqueline (Paul Plourde), Hélène (feu Denis Carignan), Marie-Andrée et Jean-Pierre; ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Jacques (Lise Lacerte), Pierre (Gaby Paquet), Christian (Nicole Leblanc) et Lucie (Yann Dutil); sa filleule Fannie Giguère et son filleul Martin Bournival; Philippe Bélanger le père de Léia et Arthur; Anne-Marie Menzies la mère d'Émile; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.